

DOSSIER PRESSE

16 septembre 2024



Pressions, silence et résistances

Étude sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations en milieu doctoral en France.

**OBSERVATOIRE
DES VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

soutenu par la



**FONDATION
DES FEMMES**

Sommaire

Sommaire.....	1
Avant-propos.....	1
Contacts.....	1
Edito de la présidente.....	2
SYNTHÈSE.....	3
Un climat généralement pesant et une multiplication des risques.....	3
Femmes et minorités : violences et obstacles dans le doctorat.....	4
Une réponse des établissements inefficace ?.....	5
RECOMMANDATIONS-CLÉS.....	6

Avant-propos

L'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur est une association féministe d'envergure nationale. Notre objectif : lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement supérieur, notamment au moyen d'enquêtes nous permettant d'objectiver ces violences. Nous pensons que pour briser le cercle des violences, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes (établissements, associations et institutions) se mobilise.

L'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur consacre sa nouvelle enquête aux violences sexistes et sexuelles lors du doctorat.

Note aux lecteur·rices :

Dans un souci d'inclusivité des lecteur·rices, nous avons tenté d'être vigilant·es à la facilité de lecture du rapport, tant en ce qui concerne l'usage de l'écriture inclusive avec de l'épicène et le point médian, que sur la mise en page (police, interligne, etc.). Nous aspirons à améliorer la lecture de chacun·e, n'hésitez pas à revenir vers nous pour d'éventuelles recommandations à cet effet.

Contacts

presse.obvss@gmail.com

Jeanne GASCHIGNARD

Responsable presse

06 42 02 51 91

Emilie AUTHIER

Attachée de presse

06 52 27 81 76



@Observatoire_VSS



@ObservatoireVSS



Observatoire des Violences
Sexistes et Sexuelles



Observatoire des Violences
Sexistes et Sexuelles



observatoire-vss.com

Edito de la présidente



Il y a cinq ans, nous avons créé l'Observatoire avec une ambition claire : dénoncer les violences sexistes et sexuelles subies par les étudiant·es et alerter sur des situations inacceptables, trop longtemps passées sous silence. À force de persévérance et grâce à une mobilisation collective, nous avons réussi à briser l'omerta au sein d'un système souvent immobile : celui de l'enseignement supérieur.

Pourtant, un angle mort persistait. Les violences dans le cadre du doctorat restaient inexplorées. Pourquoi ? Parce que les doctorant·es, souvent perçus comme des "entre-deux" — ni étudiant·es, ni pleinement chercheur·ses — semblaient échapper aux cadres habituels de nos enquêtes. Parce que nos données disponibles étaient insuffisantes pour dresser un état des lieux précis. Parce que nous craignions de mal saisir les subtilités d'un sujet à la croisée de deux institutions : l'enseignement supérieur et la recherche académique. **Parce que, au sein même de notre association, les doctorant·es et jeunes chercheur·ses redoutaient de s'exprimer, craignant des représailles.**

Cette hésitation ne pouvait plus nous empêcher de mener une étude sur les VSS lors du doctorat. **Nous avons décidé de conduire cette enquête car, derrière cette ambiguïté statutaire, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations existent bel et bien. Souvent invisibles, parfois minimisées, elles fragilisent non seulement les parcours académiques des doctorant·es, mais aussi leurs trajectoires professionnelles et personnelles.**

Ce rapport se veut une prise de parole forte et une dénonciation des violences systémiques qui gangrènent le doctorat. Cette enquête s'inscrit dans la suite de travaux menés par d'autres collectifs, le plus souvent anonymes, avec lesquels nous avons travaillé. **Dans cette étude nous dénonçons des violences systémiques, profondément enracinées dans des structures de pouvoir oppressives.**

Il ne s'agit pas seulement de visibiliser ces problématiques, **mais de mettre en œuvre des solutions concrètes.** Nous demandons des dispositifs clairs, accessibles et efficaces pour accompagner les victimes, sanctionner les auteurs et prévenir durablement ces violences. **Garantir à chaque doctorant·e et étudiant·e un environnement d'apprentissage sûr, exempt de peur et de violences, est non seulement un impératif moral, mais une condition essentielle pour l'épanouissement intellectuel et humain.**

Le temps du silence est révolu. Celui de l'inaction doit l'être aussi.

Gaëlle Berton - Présidente de l'Observatoire des VSS dans l'Enseignement Supérieur

SYNTHÈSE

Un climat généralement pesant et une multiplication des risques

Notre enquête montre que 51,7 % des doctorant-es estiment que le doctorat est une **période particulièrement propice aux violences sexistes et sexuelles**, un constat plus fréquent chez les femmes (56,2 %) et les personnes non-binaires (70,3 %) que de la part des hommes (42,7 %).

Les laboratoires, principaux lieux de travail des doctorant-es, concentrent une grande partie des violences. **Près d'un quart des répondant-es qui se rendent au laboratoire plus d'une fois par an déclarent y avoir subi ou été témoin d'au moins une forme de violence**, de harcèlement ou de discrimination passibles de sanctions légales. Les faits les plus souvent identifiés sont les agissements sexistes (17,3 %), les faits d'outrages sexistes (15,7 %), les faits discriminatoires (11,1 %) et le harcèlement sexuel (8,1 %). Par ailleurs, d'après une liste d'exemples concrets proposée dans notre questionnaire, **36,1 % des répondant-es identifiaient avoir subi, dans le cadre du laboratoire, des faits assimilables à du harcèlement moral et à des violences psychologiques**. Comme ce peut être le cas dans leur environnement familial et conjugal, les femmes s'y voient également assigner des tâches genrées (ménage, organisation d'événements) renforçant leur charge mentale et freinant leur progression académique.

Le terrain peut lui aussi être un lieu propice aux violences. **Près de 40 % des répondant-es ayant mené des recherches de terrain rapportent des violences ou des comportements inappropriés**. Ces situations incluent des remarques obscènes (15,5 % des femmes pour 3,8 % des hommes), des agressions sexuelles (2,8 % des femmes) et des violences physiques dans des contextes isolés ou hiérarchiquement déséquilibrés. Les terrains internationaux ou en zones reculées augmentent la vulnérabilité des doctorant-es, en particulier des femmes et des minorités de genre. En effet, certains terrains sont particulièrement isolants, intimes et peuvent être propices aux discriminations sexistes : les contextes en terrains collectifs, comme ça peut être le cas des archéologues ou des biologistes, peuvent être le lieu d'une organisation genrée et de discriminations pesant sur les femmes. **31 % des violences rapportées concernent des situations où les doctorant-es étaient isolé-es de leur réseau de soutien institutionnel**. Ces contextes sont malheureusement liés à une pression intense pour collecter des données, au détriment de la sécurité.

Les congrès et colloques, bien qu'essentiels au parcours académique, sont aussi des espaces à haut risque. Parmi les répondant·es ayant participé à ce type d'événement, **5,3% déclarent y avoir subi des atteintes ou agressions de nature sexuelle**, un chiffre atteignant **7,1% chez les femmes** et 8,9% chez les personnes non-binaires. Par ailleurs, 11,4% des femmes et 14,3% des personnes non-binaires y subissent des remarques méprisantes sans assise scientifique, contre 4,4% des hommes. Les dynamiques de pouvoir, souvent exacerbées par un manque d'encadrement organisationnel, facilitent ce climat violent. **Plus de 86% des victimes ou témoins de faits psychologiquement violents et plus de 90% des victimes ou témoins de violences de nature sexuelle identifient des hommes comme auteurs de ces violences.** Dans respectivement 31% et 25% des cas, les personnes en cause jouissent d'une **position d'autorité sur les victimes** ; dans respectivement 81,6% et 58,6% des cas, elles sont titulaires ou émérites d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche.

Femmes et minorités : violences et obstacles dans le doctorat

Les femmes et les minorités de genre sont toujours surreprésentées parmi les victimes : 27,5% des femmes rapportent des violences sexistes dans leur laboratoire, contre 15,7% des hommes. Les agressions sexuelles sont signalées par 7,1% des femmes en congrès et par 1,1% dans le cadre du laboratoire. Les personnes non-binaires, bien que minoritaires dans l'échantillon, rapportent des taux de violence particulièrement élevés (40% subissent des remarques sexualisantes sur le terrain).

Sur le terrain, **les auteurs des violences sont majoritairement des hommes (83,3%)**, souvent des titulaires ou émérites de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi des interlocuteur·ices externes. En laboratoire, les figures d'autorité, comme les directeurs de thèse, sont parfois à l'origine des abus, tandis que sur le terrain, l'absence de régulation facilite des comportements inappropriés.

Plus de la moitié des répondant·es (50,8%) considèrent que les femmes voient leur place constamment remise en cause, une perception particulièrement marquée chez les femmes (56,1%) et les personnes non-binaires (67,2%), mais contestée par 38,9% des hommes. De plus, les violences sexistes et sexuelles s'entremêlent souvent avec d'autres discriminations, ainsi **20% des répondant·es rapportent des comportements racistes**, souvent dirigés contre des scientifiques perçu·es comme non-blanc·hes, amplifiés par un manque de soutien et un silence institutionnel. Ces discriminations, cumulées aux violences sexistes, marquent profondément les parcours académiques et professionnels des doctorant·es, en particulier des femmes et des minorités.

Par ailleurs, il apparaît nettement que **la maternité représente un obstacle** plus important au doctorat que la paternité. Parmi les répondant·es, 80,4 % estiment qu'il est difficile d'être mère lors de son doctorat, contre 49,2 % pour les pères.

Une réponse des établissements inefficace ?

Malgré l'ampleur des violences, les dispositifs institutionnels restent inadaptés. On note un sous-signalement, souvent expliqué par la crainte de représailles. En congrès par exemple, **66,9 % des victimes d'agressions n'ont effectué aucun signalement et environ 24 % des répondant·es ayant signalé ces violences rapportent un manque de soutien ou des réactions inadéquates**. Plus de 43 % des victimes de harcèlement sur le terrain ignorent si des mesures ont été prises suite à un signalement, et moins de 30 % considèrent les dispositifs actuels comme efficaces. La peur des représailles et le manque de transparence institutionnelle dissuadent en outre les victimes de porter plainte.

Ainsi, 7 répondant·es sur 10 déclarent que rien ne laissait penser que des mesures avaient été mises en place pour le dernier congrès ou colloque auquel iels avaient participé. Moins d'un tiers (30,1 %) des 1934 répondant·es se rendant au laboratoire plus d'une fois par an estiment être bien informé·es sur les dispositifs de prévention et de signalement qui y existent. Cette situation est particulièrement regrettable, puisque **lorsque les répondant·es se sentent capables d'évaluer l'effet des mesures prises lors d'un événement scientifique, iels sont une grande majorité à les trouver efficaces**.

28,4 % des hommes estiment que les universités, les écoles doctorales et les laboratoires prennent aujourd'hui des mesures suffisantes pour prévenir les VSS alors que les femmes et des personnes non-binaires sont d'accord dans une moindre mesure (17,7 % et 16,6 %). Au-delà de cet écart, **la majorité des répondant·es (N=2134) considère que les mesures de prévention des VSS sont aujourd'hui encore insuffisantes** (53,4 % des répondant·es).

RECOMMANDATIONS-CLÉS

- 1. Financer, former et accompagner de manière pérenne les postes au sein des missions égalité et lutte contre les discriminations en structurant leurs missions.**
- 2. Mettre en place un cadre réglementaire de lutte et de prévention contre les VSS et les discriminations dans les documents officiels qui encadrent le doctorat.**
- 3. Se doter de chartes éthiques et de procédures pour signaler les faits de VSS et de discriminations commis par un-e de leur membre et les sanctionner le cas échéant.**
- 4. Communiquer sur les dispositifs internes et externes aux établissements disponibles pour accompagner les victimes de VSS et de discriminations.**
- 5. Sensibiliser les doctorant.es et former les encadrant-es de thèse aux VSS et discriminations de manière régulière et obligatoire par la mise en place de module de sensibilisation ou formation.**
- 6. Mettre en place des cellules de veille et d'écoute efficaces dans tous les établissements, adossées à des espaces d'échange externes au laboratoire pour accompagner les doctorant-es.**
- 7. Réformer la procédure disciplinaire à l'échelle nationale pour qu'elle soit respectueuse des victimes de violences et de discriminations.**
- 8. Mettre en place des mesures conservatoires et appliquer des sanctions adaptées à l'issue des procédures disciplinaires pour protéger les victimes et prévenir la récurrence.**
- 9. Clarifier les modalités d'accompagnement que peuvent mettre en place les établissements lorsque leurs doctorant-es sont victimes de VSS ou de discrimination de la part de leurs encadrant-es de thèse.**
- 10. Établir un suivi interne des signalements (anonymes) en matière de VSS et de discriminations au sein de chaque établissement et le rendre public.**